

«Lycéegate» à Châtillon : une manœuvre électoraliste sans lendemain !

A moins de 7 semaines des élections, les Châtillonnais ont eu la surprise de découvrir un tract d'un candidat aux élections municipales et actuel premier adjoint de Jean-Pierre Schosteck, maire sortant en exercice depuis 37 ans, évoquant « l'agrandissement du Lycée Jacques Monod ». A ce tract, est annexé un courrier de la Présidente de Région, Valérie Pécresse, non daté, et faisant état d'une obscure « étude de faisabilité » qui serait « lancée » pour agrandir le lycée intercommunal situé à Clamart. Ce courrier se conclut d'ailleurs par un très officiel « je t'embrasse ».

Cette désinformation ou fake news, propagée sous le sceau de Valérie Pécresse, Présidente de la première région d'Europe, constitue une manœuvre électoraliste, sous couvert de copinage partisan. Pire, ce mensonge est également propagé aux Parents d'élèves par courrier de l' élu actuel à l'enseignement secondaire, qui figure évidemment sur la liste du Premier Adjoint sortant.

NE SOYONS PAS DUPES DE LA MANŒUVRE !

On peut se demander pourquoi cela n'a pas été fait en 37 ans de mandat, alors que les élus de l'opposition municipale a toujours dénoncé l'absence de projection démographique et la saturation prévisible du lycée Monod. Ces alertes étaient au mieux écartées quand elles n'étaient pas raillées. Aucune réserve foncière n'a jamais été prévue pour permettre une emprise pour un lycée et le foncier disponible bradé à la promotion immobilière.

Même si une « étude de faisabilité » était envisagée, nous n'en connaissons pas le périmètre et **l'agrandissement du lycée Monod n'a jamais été acté dans aucune instance.**

Par ailleurs, si cette étude débouchait sur une possibilité d'étendre le lycée de Clamart, quelles garanties avons-nous que les lycéens châtilonnais pourraient y accéder compte tenu de l'augmentation de population de Clamart avec les nouveaux habitants qui vont s'installer tout le long de la D 906 ? Y a-t-il un réel sens à vouloir agrandir un lycée, déjà ancien, et continuer d'entasser des lycéens là où il faut privilégier les structures à taille humaine pour une meilleure qualité de l'enseignement rendue difficile par la surpopulation lycéenne ?

Je le réaffirme ici fermement : il faut un lycée à Châtillon !

Je m'y emploie comme conseillère régionale depuis le début de mon mandat en 2015. Le futur écoquartier de la zone des Arues permettrait de réserver l'emprise foncière nécessaire.

C'est **gagnant pour nos jeunes** qui ne verront plus leurs temps de trajet parfois triplés, **gagnant pour tous les habitants** car un lycée participe de l'attractivité d'un territoire.

Oui, il faudra de la volonté politique et je m'engage si je suis élue Maire de la ville à immédiatement entamer des négociations avec la Région et l'Education Nationale. L'augmentation de population de notre bassin territorial justifie un nouveau lycée en plus de ceux de Clamart, du Plessis-Robinson et de Bagneux.

Les Châtillonnais méritent mieux que les manœuvres électorales de ceux qui se sont drapés dans l'immobilisme irresponsable depuis 37 ans, ils méritent à l'instar de toutes les villes de France de 40 000 habitants, un lycée pour leurs enfants.

Nadège Azzaz